



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°57

Réunions des 05 et 07 mai 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Matches non joués/reportés/arrêtés des 09 et 10 mai 2026

Les rencontres non jouées/reportées/arrêtées le week-end des 09 et 10 mai 2026 seront programmées automatiquement le jeudi 14 mai 2026.

Obligations d'encadrement technique des équipes – art. 11.3 du RSG de la LPIFF

Situation de VILLETANEUSE CS – 531349

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football en date du 02 avril 2026 ayant prononcé l'annulation des sanctions sportives prononcées à l'encontre des équipes U18 R3, U17 R3 et U16 R3 du club.

COUPE DE FRANCE 2026 / 2027

Courrier de BUCHELOISE AS

La Commission prend note des observations formulées par le club de BUCHELOISE A.S. et précise que l'organisation des tours de la Coupe de France est la suivante :

1^{er} tour : uniquement les clubs de niveau départemental – exempts : les clubs de niveau régional et national ;

2^{ème} tour : entrée des clubs de niveau régional - exempts : les clubs de niveau national ;

3^{ème} tour : entrée des clubs de N3 – exempts : les clubs de N2 – N1 – Ligue 1 et Ligue 2.

4^{ème} tour : entrée des clubs de N2 – exempts : les clubs de N1 – Ligue 1 et Ligue 2.

5^{ème} tour : entrée des clubs de N1 – exempts : les clubs de Ligue 1 et Ligue 2.

Cette organisation est en vigueur depuis de nombreuses saisons et dépend du règlement de la Coupe de France.

1^{er} tour

55611140 FC BOISSY 91 1 / COIGNIERES FC 1 du 03/05/2026

Courriel du FC COIGNIERES informant de son forfait.

L'équipe de FC BOISSY 91 est qualifiée pour la suite de la compétition.

55611090 AULNAY FC 1 / JUNIOR ACADEMIE FC 1 du 03/05/2026

Courriel de JUNIOR ACADEMIE FC informant de son forfait.

L'équipe d'AULNAY FC est qualifiée pour le prochain tour.

55611103 BOURGET FC 1 / CO VILLENEUVE GARENNE DES SOURDS du 03/05/2026

Courriel de l'arbitre officiel informant d'un dysfonctionnement lors de la clôture de la feuille de match informatisée.

La Commission entérine le score comme suit :

BOURGET FC : 5 buts.

CO VILLENEUVE GARENNE DES SOURDS : 1 but.

55611062 THILLAY VAUD'HERLAND 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 03/05/2026

La Commission,

Après lecture du compte rendu de la permanence téléphonique, du courriel de THILLAY VAUD'HERLAND du 30/04/2026 accompagné d'un arrêté municipal indiquant la fermeture des installations du 28/04/2026 au 04/05/2026, en raison d'une maintenance,

Considérant que la rencontre n'a pu avoir lieu,

Par ce motif,

. reporte cette rencontre le 24/05/2026.

55611203 CSM CLAMART FOOT 1 / CLAYES SOUS BOIS USM 1 du 03/05/2026

Reprise de dossier.

Le match a été inversé en raison de l'indisponibilité des installations de l'USM CLAYES SOUS BOIS (décision PV du 28/04/2026).

La Commission,

Après avoir pris connaissance,

. du courriel du CSM CLAMART du 1^{er} mai 2026 accompagné d'une attestation du 30 avril 2026 du responsable du service des sports de la Ville de CLAMART indiquant ne pouvoir accueillir le match, faute de gardien.

Considérant que l'arbitre officiel présent confirme la fermeture des installations et indique la présence de l'équipe de CLAYE SOUILLY et de l'éducateur du CSM CLAMART,

Considérant que la rencontre n'a pu avoir lieu,

Par ces motifs,

. reporte cette rencontre le 24/05/2026, sur les installations de CLAYES SOUS BOIS USM, club désigné recevant lors du tirage.

55611038 FC ROMAINVILLE 1 / PETITS ANGES ES 1 du 03/05/2026

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Absence de l'équipe des PETITS ANGES à l'heure du coup d'envoi ; l'équipe du FC ROMAINVILLE est qualifiée pour le prochain tour.

55611100 JEUNESSE ETAMPOISE 1 / AS ORLY 1 du 03/05/2026

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,
Absence de l'équipe de l'AS ORLY à l'heure du coup d'envoi ; l'équipe de JEUNESSE ETAMPOISE est qualifiée pour le prochain tour.

2^{ème} tour : le 24 mai 2026 (entrée en lice des clubs de niveau régional).**Désignation des matchs du 2^{ème} tour :**

137 matchs.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

55640064 – BANN ZAN'MI / THILLAY VAUD'HERLAND ou VAL EUROPE F.C.

Cette rencontre aura lieu le 31 mai 2026 en raison d'un match en retard du 1^{er} tour à jouer le 24/05/2026.

55640094/95/96/97- CLAYES SOUS BOIS USM ou CLAMART CSM / COURCOURONNES FC ou DAMMARIE LES LYS FC

Cette rencontre aura lieu le 31 mai 2026 en raison d'un match en retard du 1^{er} tour à jouer le 24/05/2026.

SENIORS – CHAMPIONNAT**53393451 PALAISEAU US 1 / NANTERRE ES 1 du 10/05/2026 (R2/C)**

Demande de PALAISEAU US pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 14h00, sur le stade Georges Collet 3 à PALAISEAU, avec accord de l'ES NANTERRE.

Le changement horaire consistant à avancer l'horaire du coup d'envoi, la Commission émet un avis favorable à cette demande.

53392649 VITRY CA 1 / FR. 94 LE PERREUX 1 du 10/05/2026 (R2/B)

Demande de CA VITRY pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 15h30.

Cette rencontre n'ayant plus d'enjeu sportif pour la montée ou la descente de division, la Commission émet un avis favorable à cette demande sous réserve de l'accord de LE PERREUX.

53393446 FC 93 BOBIGNY 2 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 10/05/2026 (R2/C)

Demande de FC 93 BOBIGNY pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 15h30.

La montée en division supérieure concernant les 2 équipes en objet, la Commission émet un avis favorable à cette demande sous réserve de l'accord de MITRY COMPANS GOELLY.

53393859 OZOIR FC 77 1 / ST MICHEL FC 91 1 du 10/05/2026 (R3/B)

Demande de FC OZOIR 77 pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 15h30, sur le terrain synthétique n°2 du stade des 3 Sapins à OZOIR LA FERRIERE.

La Commission rappelle les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF ;

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), le même jour (dans la même semaine pour le Championnat Futsal Masculin de R2 et R3 et pour le Championnat Futsal Féminin), à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations, pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations. Pour des enjeux sécuritaires, la Commission d'Organisation compétente pourra également, après avis de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education, déroger à cette disposition. »

Cette rencontre ayant un enjeu sportif, la Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

53394081 SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / RED STAR FC 3 du 10/05/2026 (R3/C)

Demande de l'AS ST OUEN L'AUMONE pour jouer au stade Lucien ESCUTARY à ST OUEN L'AUMONE, au motif d'un problème de traçage de son terrain habituel au Parc des Sports et Loisirs n°1.

Accord de la Commission qui demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

53392651 BLANC MESNIL SF 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 10/05/2026 (R2/B)

Courriel de BLANC MESNIL SF et attestation de la Mairie de MONTREUIL informant du prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 10 mai 2026 à 15h00, sur le stade A. Milliat à MONTREUIL.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 31 mai 2026 à 14h00 – stade Léo LAGRANGE 3 (Synthétique) à BONNEUIL SUR MARNE (94)

55638905 VERSAILLES 78 FC / PARIS13 ATLETICO.

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U18 – CHAMPIONNAT

53394570 AUBERVILLIERS FCM 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 10/05/2026 (R2/A)

Reprise de dossier.

Courriel de LA COURNEUVE et nouvelle attestation de la Mairie indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre à 12h15, sur le stade Géo ANDRE n°1 à la COURNEUVE.

53395113 RED STAR FC 1 / MARLY LA VILLE ES 1 du 10/05/2026 (R3/C)

Demande du RED STAR FC pour décaler le coup d'envoi à 17h15 en baisser de rideau, en raison d'un match de Championnat National U17 sur le terrain.

Accord de la Commission, les rencontres de compétition fédérale sont prioritaires sur les rencontres de niveau régional.

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 31 mai 2026 à 16h00 – stade Léo LAGRANGE 1 (herbe) à BONNEUIL SUR MARNE (94)

55639581 VERSAILLES 78 FC 1 / EPINAY ACADEMIE 1

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 31 mai 2026 à 13h00 – stade Léo LAGRANGE 1 (herbe) à BONNEUIL SUR MARNE (94).

55639598 MEUDON AS 1 / MELUN FC 1.

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U17 – CHAMPIONNAT

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football du 02/04/2026.

Elle fait application de ces décisions et applique les retraits de points suivants au classement 2025/2026 :

U17 R3

500072 JUVISY ACADEMIE : 2 points de retrait

500403 – GAGNY FC – totalité de points à retirer : 9 points

. 4 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 5 points.

507502 – RUNGIS US : 2 points de retrait

513754 – ROSNY SOUS BOIS SO – totalité de points à retirer : 10 points

. 4 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 6 points.

517403 – BONDY AS – totalité de points à retirer : 11 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 6 points.

517864 – STADE GARGENVILLE – totalité de points à retirer : 8 points

. 4 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 4 points.

521047 – DUGNYSIEN SC – totalité de points à retirer : 10 points

5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 5 points.

540372 – NANDY FC – totalité de points à retirer : 11 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 6 points.

542392 – JEUNES D'ANTONY – totalité de points à retirer : 12 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 7 points.

542396 – VGA ST MAUR – totalité de points à retirer : 11 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 6 points.

542759 – REGION HOUDANAISE – totalité de points à retirer : 10 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 5 points.

546626 – ORVILLOISE : 2 points de retrait

546651 – SCEAUX FC – totalité de points à retirer : 8 points

3 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 5 points.

549357 – COULOMMIERS EN BRIE : 1 point de retrait

549422 – COSMO ST DENIS – totalité de points à retirer : 12 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 7 points.

551987 – EPINAY ATLETICO – totalité de points à retirer : 10 points

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2025

Nombre de points complémentaires à retirer : 5 points.

580485 – VILLENEUVE ABLON US : 1 point de retrait**581882 – VILLETANEUSE JS – totalité de points à retirer : 7 points**

. 4 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2025

Nombre de points complémentaires à retirer : 3 points.

53395512 SENART MOISSY 1 / JEUNES AUBERVILLIERS du 17/05/2026 (R2/A).**Rappel.**

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/03/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe 1 U17 de SENART MOISSY, à compter du 06 avril 2026, la Commission demande au club du SENART MOISSY de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de MOISSY CRAMAYEL, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 15 mai 2026 à 12h00.

Le 2^{ème} match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2026/2027.

53395959 ORVILLOISE AS 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 17/05/2026 (R3/B)**Rappel.**

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 01/04/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe 1 U17 de ORVILLOISE AS, à compter du 20 AVRIL 2026, la Commission demande au club de l'AS ORVILLOISE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de LOUVRES et PUISEUX EN FRANCE, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 15 mai 2026 à 12h00, au plus tard.

Le 2^{ème} match sera à purger sur la saison 2026-2027.

Etant rappelé qu'à compter de la saison 2026-2027, la division Régionale 3 de ce championnat est « basculée » au niveau départemental avec la création d'une division départemental 1.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 31 mai 2026 à 15h15 – stade Léo LAGRANGE n°2 (synthétique) à BONNEUIL SUR MARNE (94)

55639608 SARCELLES AAS 2 / DRANCY JA 2

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U16 – CHAMPIONNAT

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football du 02/04/2026.

Elle fait application de ces décisions et applique les retraits de points suivants au classement 2025/2026 :

U16 R3/B**517403 – BONDY AS – totalité de points à retirer : 12 points**

. 5 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.

Nombre de points complémentaires à retirer : 7 points.

53397274 FC 93 BOBIGNY 1 / JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 du 10/05/2026 (R2/A)

Courriel du FC BOURGET et attestation de la Mairie du BOURGET indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 10 mai 2026 à 16h00, sur le stade Alain Bardeau – terrain d'honneur au BOURGET.

Rappel :

Le 2^{ème} match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2026/2027.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : samedi 30 mai 2026 – 55627015 VERSAILLES 78 FC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1.

Coup d'envoi : 12h15.

Lieu : terrain n°1 (pelouse) du Stade Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 1

53400820 MONTROUGE FC 92 1 / PARIS SAINT-GERMAIN 1 du 09/05/2026

Demande de MONTROUGE FC 92, pour décaler le coup d'envoi à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve, de l'accord du PARIS SAINT-GERMAIN, à transmettre au plus tard, le jeudi 07 mai -12h.

Régional 2

Poule B

53401218 DEUIL ENGHEN FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 09/05/2026

Demande de DEUIL ENGHEN FC pour décaler le coup d'envoi à 17h30.

Accord de la Commission, sous réserve, de l'accord du RACING CLUB FRANCE à transmettre au plus tard, le jeudi 7 mai 12h.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : samedi 30 mai 2026 – 55627014 SARCELLES AAS 1 / LINAS MONTHLERY ESA 1

Coup d'envoi : 14h00.

Lieu : terrain n°2 (synthétique) du Stade Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Lundi 18 mai 2026 à 17h en visio.

U14 – CHAMPIONNAT

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football du 02/04/2026.

Elle fait application de ces décisions et applique les retraits de points suivants au classement 2025/2026 :

U14 R3

550005 – SOLITAIRES PARIS EST – Retrait de 3 points.

517403 – BONDY AS : total de points à retirer : 8 points

- 2 points déjà retirés lors de la réunion du 31/03/2026.
- Nombre de points complémentaires à retirer : 6 points.

Régional 3

Poule D

53402038 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / ERMONT A.S. 1 du 11/04/2026

La Commission accuse réception du courriel de BOUAFLE /FLINS ENT informant sa composition.

La Commission accuse réception du courriel de l'arbitre officiel qui confirme que la FMI avait bien été validé avant son départ du stade, mais aussi le résultat du match : 5 à 4 en faveur d'ERMONT A.S.

La Commission entérine le résultat du match :
BOUAFLE /FLINS ENT. 1 : 4
ERMONT A.S. 1 : 5

La Commission demande :

- L'équipe de ERMONT A.S. de lui transmettre sa composition de joueurs et de staff ayant pris part au match.
-

53402038 - U14 – RÉGIONAL 3			
BOUAFLE /FLINS ENT. 1		4	Date : 11/04/2026
ERMONT A.S. 1		5	Arbitre central : CULUS Djibril Arbitre assistant 1: OUAHMAN Lokman Arbitre assistant 2 : RAZALI LECLERC Tom
BOUAFLE /FLINS ENT. 1		ERMONT A.S. 1	
1	LEMARCHAND Nathan	1	
2	GOMIS Kalilan	2	
3	NAGOU Bernham	3	
4	IDOWU Keziah	4	
5	DIAKITE Moussa	5	
6	DRAME Kassim	6	
7	MAHUNGU Noah	7	
8	DEUTSCH Gabin	8	
9	FEREY Wassim	9	
10	KHAYAR Adem	10	
11	BOUHALISSA TOTILA Hayden	11	
12	LEMAITRE Victor	12	
13	AKONDZO Wilson Emmanuel	13	
14	THEOUSSE Elidjah	14	
ENCADREMENT		ENCADREMENT	
E	AMAKOU Jacques	E	
A	MOUTAROU NACHIROU Imran	A	
A	KEITA Ba		

CDM – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 24 mai 2026 à 9h30 – stade Yao Koffi Roger CARENTON n°1 – rue de la Butte Saint Matine à ETRECHY (91).

55637816 FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 1 / FRANCO PORTUGAIS VELIZY 1

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Mercredi 13 mai 2026 à 18h en visio.

CDM – CHAMPIONNAT

53398185 AC SAINT CYR LUSO / US VILLEJUIF du 12/04/2026 reporté le 03/05/2026 (R2/A)

Pris connaissance de la décision du Comité d'Appel du 30 avril 2026 ayant donné match perdu par forfait à l'US VILLEJUIF.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'US VILLEJUIF entraînant le forfait général de son équipe dans les 3 dernières journées.

1er forfait le 02/11/2025 – 53398091 VILLEJUIF US / VALLEE 78 FC

2^{ème} forfait le 15/03/2026 – 53398174 TRIEL AC / VILLEJUIF US

ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale : le dimanche 24 mai 2026 à 10h15 – stade Yao Koffi Roger CARENTON n°2 – rue de la Butte Saint Matine à ETRECHY (91).

55637809 BONNEUIL SUR MARNE CSM 1 / PARIS 13 ATLETICO 1.

La Commission félicite les 2 clubs finalistes qui sont invités à participer à une réunion d'informations le Mercredi 13 mai 2026 à 18h en visio.